



Association Loi 1901  
Constituée le 02.02.1986

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DE LA GUADELOUPE**

Résidence BELLEVUE - Bâtiment R2 - Local 07 - Grand-Camp, 97142 ABYMES

Président : Dr Charles BARON : 0590 83 64 90 ; Secrétaire Général : Jacques François FORIER : 05 90 23 75 57 / 06 90 49 63 77

Courriel : [secretairegeneral.fapeg@orange.fr](mailto:secretairegeneral.fapeg@orange.fr) ; [association.fapeg@orange.fr](mailto:association.fapeg@orange.fr)

Les Abymes le 26 septembre 2015

Le Président  
à  
Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe  
Palais d'Orléans  
Rue Lardonoy  
97100 Basse -Terre

**OBJET** : Insécurité aux abords des établissements scolaires

Monsieur le Préfet,

J'ai le regret de vous faire part de la grande préoccupation de plusieurs groupes de parents d'élèves au sujet de l'insécurité croissante aux abords des établissements scolaires. En effet, depuis la rentrée, le parking du lycée Jardin d'Essai de Pointe-à-Pitre /Abymes, par exemple, a vu se multiplier les agressions, les vols, le racket...

De nombreux élèves - peu habitués aux mesures de prudence élémentaires - se font voler leur téléphone portable, arracher leur chaîne du cou, menacer avec une arme blanche ou une arme à feu, de sorte que le danger d'accident est permanent. Certains enfants demeurent profondément traumatisés par ce meurtre, commis, semble-t-il, le 21 septembre dernier « *devant les fenêtres de la classe de CP de l'école primaire de Pliane au Gosier, dans l'indifférence générale* ». Aussi, les parents expriment leur colère en faisant remarquer que « *la protection de leurs enfants devant les établissements scolaires présente moins d'importance et d'intérêt que la protection de certains lieux de culte...* »

C'est pourquoi je me permets de vous demander de nous faire savoir ce que vous comptez faire pour juguler ce problème particulièrement sérieux et urgent, afin d'assurer la sécurité des enfants et de calmer l'inquiétude des parents.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous apportez à l'Ecole et à la sécurité de ses élèves, je suis persuadé qu'il vous sera possible de répondre dans les meilleurs délais à notre demande.

Dans cette attente, je vous prie, Monsieur le préfet, de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président,  
Le Secrétaire Général

Jacques F. FORIER

**COPIE A :**

Monsieur le Président du Conseil régional  
Madame la Présidente du Conseil départemental  
Monsieur le Président de l'association des Maires de Guadeloupe  
Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guadeloupe  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement